

L'Église et l'éducation en Abitibi-Témiscamingue

Jean Laflamme

Volume 49, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007089ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007089ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicæ Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (print)

1927-7067 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laflamme, J. (1982). L'Église et l'éducation en Abitibi-Témiscamingue. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 49, 25–34.
<https://doi.org/10.7202/1007089ar>

L'Église et l'éducation en Abitibi-Témiscamingue

Définir le rôle de l'Église catholique dans l'histoire de l'éducation en Abitibi-Témiscamingue nous paraît une tâche relativement courte, sinon aisée. En revanche, tenter de décrire ce rôle de façon détaillée équivaldrait à l'amorce d'une tâche très longue, voire d'une étude revêtant les proportions d'un fort volume.

La cause de cette antithèse réside dans l'omniprésence de l'Église au monde de l'éducation dans la région concernée, depuis la colonisation de cette dernière jusqu'à la Révolution tranquille. En effet, il n'y a pas, en cet endroit et à cette époque, un seul secteur de l'éducation qui n'ait été organisé, inauguré, mis en marche, rodé et entretenu par des éléments ecclésiastiques participants d'Églises diocésaines ou de communautés religieuses. D'où cette relative brièveté de définition d'un rôle à peu près absolu face à la longue description d'une tâche aussi variée et abondante que celle de l'éducation.

Les limites de temps imposées à cette communication nous obligeraient alors à aborder notre sujet sous le thème de la définition plutôt que sous celui de la description. L'inconvénient de cette méthode serait d'aboutir à un exposé purement théorique, par conséquent sec et sans vie. Au contraire, une description même résumée des événements semble souhaitée dans le cadre de nos assises.

Aussi, dans un effort de conciliation de ces diverses exigences, opterons-nous pour la *synthèse descriptive*.

Un tour d'horizon offrira d'abord une vision globale des faits et gestes de l'Église dans le domaine de l'éducation en Abitibi-Témiscamingue. En second lieu, dans un essai d'illustration de cet exposé sommaire, le regard sera focalisé sur le rôle particulier qu'ont joué les Clercs de Saint-Viateur dans la matière qui nous intéresse.

I. VUE D'ENSEMBLE

«L'attitude des colons n'est pas sans me donner des inquiétudes pour le présent et pour l'avenir. Nous allons fonder [pour eux] des paroisses, [mais] vont-ils rester chez-nous ? Il nous faut éviter le grand mal du départ en caravane...¹».

Cet extrait d'une lettre de M^{gr} Rhéaume, écrite le 30 avril 1937 à l'intention du curé d'Amos, est un exemple parmi tant d'autres des préoccupations qui hantaient l'esprit des évêques du Nord-Ouest québécois à l'époque de la colonisation. Et parmi les moyens à mettre en oeuvre pour assurer l'attachement des colons à leurs terres, le clergé privilégiait comme tactique éprouvée la fondation de paroisses et l'établissement d'écoles.

Or si la fondation des paroisses revenait de droit à l'Église, la création des écoles, considérée avec des yeux d'aujourd'hui, aurait dû normalement relever de l'État. Pourtant, jusqu'à la réforme de l'instruction publique des années soixante, chacun sait que ce domaine au Québec est demeuré dans sa plus grande partie l'apanage de l'Église catholique qui le desservait en vertu d'une mission de suppléance. En effet, aucun gouvernement provincial n'avait encore osé imposer aux contribuables l'énorme effort fiscal qui aurait été nécessaire pour remettre l'éducation entre les mains de l'État. La crainte de perdre le pouvoir en représailles a fait retarder jusqu'à la Révolution tranquille le contrôle gouvernemental sur l'école publique. Voilà qui explique particulièrement bien cette omniprésence de l'Église dans l'éducation en Abitibi-Témiscamingue.

Dès l'époque des premières missions au lac Témiscamingue et, plus tard, au lac Abitibi, les prédicateurs, lancés sur les traces des trafiquants de fourrures, avaient déjà apporté aux tribus indiennes locales le goût de la connaissance de valeurs plus élevées que les simples considérations matérielles. Par la suite, l'épopée du castor ayant cédé le pas à celle de la colonisation, d'autres missionnaires, ceux-là plus sédentaires, sont venus s'établir au milieu des pionniers afin d'entretenir chez eux le goût et les coutumes d'une vie sociale basée sur l'Évangile et la civilisation occidentale. Une fois les cadres paroissiaux établis et, du même coup, les conditions de stabilité fournies à la population nouvelle, le premier besoin qu'il fallait s'empresse de satisfaire était celui de l'école.

¹ M^{gr} Rhéaume à l'abbé Viateur Dudemaine, 30 avril 1937, archives de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos.

À cet effet, les congrégations religieuses enseignantes, surtout féminines, affluèrent au rythme de la fondation des paroisses. Précédées de peu par les institutrices laïques, les religieuses venaient prendre en charge l'instruction élémentaire des enfants des deux sexes, tout en s'appropriant à donner plus tard l'enseignement secondaire aux jeunes filles.

Les ouvrières de la première heure ont été les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, établies au Témiscamingue dès 1887, ainsi que les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, arrivées au Témiscamingue en 1906, puis en Abitibi en 1916. D'autres contingents s'ajoutent ensuite : les Soeurs des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie s'installent en Abitibi en 1922, de même les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, en 1925.

De 1937 à 1962, on assiste à une véritable ruée de communautés religieuses féminines vers le Nord-Ouest. Certaines n'ouvrent des écoles qu'au Témiscamingue, comme les Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice, en 1937, et les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, en 1949. D'autres s'établissent à la fois au Témiscamingue et en Abitibi : c'est le cas des Soeurs de Sainte-Anne, installées au Témiscamingue en 1949, puis en Abitibi dix ans plus tard; des Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée, établies respectivement dans les mêmes régions en 1954 et 1956. Enfin la plupart se confinent à l'Abitibi, telles les Soeurs de l'Immaculée de Gênes et les Soeurs du Bon Pasteur en 1951, les Servantes du Saint-Coeur de Marie en 1952, les Soeurs de Saint-François d'Assise en 1953, les Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours en 1954, les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier et les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph en 1955, les Soeurs Grises de Montréal en 1961 et enfin les Filles du Coeur de Marie en 1962.

Parallèlement à l'oeuvre d'éducation de ces femmes consacrées, celle des Frères enseignants vient implanter ses racines. Beaucoup moins nombreux que les religieuses, les Frères s'installent de préférence dans les villes, où ils ouvrent des écoles pour garçons et dispensent surtout le cours secondaire.

Les premiers de ces éducateurs religieux, les Frères Maristes, arrivent au Témiscamingue en 1908. Ils y demeurent sept ans. Après leur départ, en 1915, il faudra attendre seize années avant que leurs premiers successeurs ne viennent occuper la place : ce sont les Frères de Saint-Gabriel qui s'installent au Témiscamingue en 1931, puis en Abitibi trente ans plus tard. Dans l'intervalle arrivent les Clercs de Saint-Viateur qui se fixent simultanément au Témiscamingue et en Abitibi en 1935; puis

les Frères du Sacré-Coeur, venus en 1944 au Témiscamingue et en 1946 en Abitibi où ils feront un stage de treize ans; enfin les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul qui s'établissent en Abitibi en 1953.

Il y aurait ici une page à écrire sur le rôle joué par les curés de paroisses dans l'organisation des commissions scolaires. Mais cette influence, faite surtout de contacts personnels et de conseils verbaux, n'a guère laissé d'autre documentation que des souvenirs plus ou moins épars; de sorte qu'il faut nous contenter de mentionner le fait, sans chercher à entrer dans les détails.

Plus visible a été l'action des évêques dans l'enseignement supérieur. Par l'initiative de M^{gr} Desmarais, premier évêque d'Amos, il se fonde dans la ville épiscopale une école normale pour filles en 1940 et une pour garçons en 1957. La première est confiée aux Soeurs de l'Assomption; l'évêque en personne y maintient ses services à titre de principal pendant plus de vingt-cinq ans. La seconde est prise en charge par le clergé diocésain. Pendant ce temps, d'autres écoles normales féminines poursuivent leur oeuvre avec la bénédiction de leur ordinaire. Ainsi celles de Ville-Marie et de Rouyn, fondée par les Soeurs Grises de la Croix respectivement en 1931 et 1958; celle de Senneterre, fondée officiellement en 1956, mais qui fonctionne en fait depuis 1943 par les soins des Soeurs des Sacrés-Coeurs. Cette dernière emploie comme principal pendant plus de dix ans un prêtre de la Congrégation du Saint-Esprit; deux prêtres du diocèse de Timmins assurent les mêmes services aux écoles normales de Ville-Marie et de Rouyn.

Mais le rôle des évêques est encore plus direct dans le champ de l'enseignement classique. L'évêque d'Amos fonde dans sa ville, en 1940, un petit séminaire où il engage une portion considérable de son clergé dans l'éducation de niveau supérieur. L'évêque de Timmins fait de même en 1960, année de la fondation du petit séminaire de Rouyn. La création d'une section classique dans une école de Val d'Or, en 1951, est également le fruit d'une décision épiscopale, de même que la fondation du Collège de Rouyn par les Oblats de Marie-Immaculée en 1948. Quant aux sections classiques féminines des écoles normales de Rouyn et d'Amos, elles sont encouragées par les évêques qui aideront par là à enterrer de vieux préjugés défavorables à l'instruction supérieure chez les femmes.

La sollicitude épiscopale envers l'éducation en Abitibi-Témiscamingue en est souvent venue à dépasser les cadres du simple secteur relevant du Département de l'instruction publique. C'est ainsi que l'évêque

d'Haileybury favorise en 1936 l'ouverture d'une école moyenne d'agriculture par les Clercs de Saint-Viateur à La Ferme, près d'Amos. Devenu titulaire du siège de Timmins, le même pasteur confie aux Oblats le soin de fonder un établissement semblable à Ville-Marie, en 1939. À partir de 1946, les Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice répondent à leur tour à un appel analogue pour dispenser des cours agricoles d'été pour jeunes filles, à Ville-Marie. Même l'enseignement technique n'échappe pas à l'attention de l'évêque d'Amos qui réussit à implanter dans sa ville, en 1940, une école de métier, dût-il en faire au début un département de son petit séminaire qui s'affiche alors comme collège «classique, commercial et technique».

Beaucoup d'autres oeuvres viennent enrichir le tableau des activités ecclésiastiques ou religieuses dans l'éducation en Abitibi-Témiscamingue. L'École supérieure d'enseignement ménager, ou Institut familial des Soeurs de l'Assomption d'Amos, ouverte en 1941, est une de celles-là; de même le Patronage d'Amos fondé en 1953 et tenu par les Religieux de Saint-Vincent-de Paul.

Nous ne voudrions pas clore ce survol historique sans mentionner l'intéressant travail d'éducation accompli auprès des Indiens cris et algonquins du nord-ouest du Québec. En 1953, les Oblats de Marie-Immaculée fondent près d'Amos un pensionnat pour jeunes Indiens d'âge scolaire. Trois ans plus tard, les Soeurs de Saint-François d'Assise viennent leur prêter main forte dans l'enseignement à ce pensionnat.

À travers cette énumération un peu trop sèche, une question nous vient spontanément à l'esprit : quel a été le déroulement de cette action éducatrice de l'Église à travers son clergé ou ses communautés religieuses ?

Disons tout de suite que les programmes académiques suivis en Abitibi-Témiscamingue ont toujours été les mêmes que partout ailleurs au Québec, tant pour ceux qui émanaient du Comité catholique du Département de l'instruction publique que pour ceux des universités maritimes des collèges classiques. Là où une différence s'établit parfois assez nettement, c'est dans les conditions de travail que s'imposaient les ouvriers ecclésiastiques ou religieux dans leur oeuvre d'éducation. Comme il serait trop long d'entreprendre ici une analyse détaillée du travail accompli par chacun des organismes déjà cités, nous nous bornerons à un seul exemple descriptif, celui des Clercs de Saint-Viateur et de leur rôle éducatif dans le Nord-Ouest.

II. UN CAS : LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR.

L'établissement de cette communauté dans cette région s'est amorcé à une époque d'encouragement de la colonisation de l'Abitibi par les gouvernements. On sait que la crise économique des années trente avait suscité une politique de retour à la terre; les plans Gordon et Vautrin achevaient de doubler en quatre ans la population de cette région. Et la récente découverte de gisements aurifères annonçait une immigration encore plus considérable.

Déjà la population infantine des paroisses fondées à la suite de cet accroissement démographique se montrait nombreuse et grouillante. Un urgent besoin de maisons d'éducation se faisait sentir, principalement chez les garçons, lesquels ne pouvaient bénéficier aussi longtemps que les filles de l'instruction dispensée par les communautés religieuses de femmes. Un homme se rendait compte plus que tout autre que cette situation : c'était M^{gr} Rhéaume, évêque d'Haileybury. Après avoir installé en 1931 les Frères de Saint-Gabriel à Ville-Marie, au coeur du Témiscamingue, il désirait pourvoir en religieux-éducateurs cette Abitibi à la croissance si rapide.

Dès 1929, le prélat avait lancé un premier appel aux Religieux de Sainte-Croix, en vue d'une fondation d'école à Amos. Mais cette congrégation, récemment affaiblie par de nombreux décès, avait dû remettre son acceptation à une date ultérieure. Cinq ans plus tard, on assiste à un renversement de situation : les Pères de Sainte-Croix sont prêts à répondre à la demande de la Commission scolaire d'Amos et à lui envoyer des frères enseignants, mais cette fois c'est l'évêque qui s'y oppose; il s'en explique abondamment devant le curé d'Amos :

Pour trois raisons dont une très secrète, je ne puis cette année permettre à une congrégation de Frères de prendre la direction de votre école.

La deuxième raison, c'est que la question de la Ferme n'est pas réglée. La congrégation qui prendra la Ferme aura comme récompense les écoles des villages. Je ne puis assumer la responsabilité de faire entrer deux congrégations où il y a des Pères et des Frères sans m'engager à donner avant longtemps des paroisses aux Pères de ces congrégations. Donc, une nous suffira et celle-là devra prendre la Ferme. Il faudra aller bien vite en besogne pour arriver à une solution de la Ferme avant le mois de septembre, aussi je remets à un an votre permission.

La troisième raison, c'est votre dette scolaire en relation avec le local nécessaire à la vie religieuse des Frères.

J'ajoute que cette question est bien réglée d'ici à un an. C'est donc inutile d'insister : j'ai à considérer le bien général du diocèse, et tout bien d'une localité doit entrer dans le premier comme facteur bienfaisant. ²

La Ferme dont il est question dans cette lettre était un ancien camp de détention de la guerre de 1914. Après la cessation des hostilités, le gouvernement fédéral avait tenté d'y créer une ferme expérimentale qui n'avait pas survécu à la crise de 1929. Et c'est ce domaine plus ou moins abandonné que M^{gr} Rhéaume demandait d'accepter comme condition préalable à l'entrée d'une communauté enseignante dans l'Abitibi.

Alors que d'autres congrégations déclinèrent rapidement une telle offre, le supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur, le Père Joseph Latour, eut la hardiesse de l'accepter en mai 1935. Aussi, dès le mois d'août de la même année, onze Clercs de Saint-Viateur prenaient-ils le chemin de l'Abitibi. Partagés en trois groupes, ils vinrent diriger les écoles Saint-Viateur d'Amos, Saint-André de La Sarre et Saint-Michel de Rouyn. L'année suivante, huit autres religieux partirent à leur tour de Joliette pour venir exploiter la Ferme dont il a été question et y fonder une école d'agriculture.

Bientôt l'Abitibi posséda son premier évêque en septembre 1939. Désireux de fonder immédiatement un petit séminaire diocésain, M^{gr} Desmarais fit appel aux Clercs de Saint-Viateur pour lancer cette oeuvre. Ces derniers y demeurèrent dix ans.

Entre temps, le petit noyau viatorien de l'Abitibi et du Témiscamingue cherchait à s'étendre. En 1946, on fondait l'école Saint-Louis de Senneterre; en 1950, le Juvénat Saint-Viateur de La Ferme; en 1951, l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Nord et, en 1952, l'école Louis-Querbes de Cadillac.

² M^{gr} LOUIS RHÉAUME À L'ABBÉ VIATEUR DUDEMAINE, 24 AVRIL 1934, ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINTE-THÉRÈSE D'AMOS.

Le nombre des maisons viatoriennes augmentant dans le nord-ouest du Québec, les supérieurs majeurs décidèrent en 1955 de détacher ce rameau de l'obédience de Joliette, dont il faisait partie, pour en faire une province religieuse, d'abord sous tutelle jusqu'en 1968 et ensuite complètement autonome.

Cette opération eut pour effet une nouvelle floraison de fondations. L'école Saint-Marcel de Chibougamau s'ouvrit en 1955; la Librairie Querbes d'Amos, en 1957; les écoles Saint-Paul de Normétal, Saint-Philippe de La Reine et Notre-Dame de Lorrainville, en 1958.

Ce sont là quinze établissements entièrement consacrés à l'instruction que les Clercs de Saint-Viateur ont fondé en Abitibi-Témiscamingue. Ce fut leur contribution à l'oeuvre d'éducation de la jeunesse locale. Mais les succès qu'ils ont obtenus jusqu'à l'époque de la Révolution tranquille ne doivent pas faire oublier les difficultés initiales ni les épreuves qui ont jalonné les étapes de leur enracinement dans le Nord-Ouest. À Rouyn, par exemple, les religieux ouvrent leur école dans un magasin désaffecté «où l'on brûle en été et où l'on gèle en hiver», au dire du premier directeur. À Amos, ils attendront quatorze ans la construction promise. À la Ferme, ils patientent douze ans pour la même cause, et il leur faut même par deux fois envisager la fermeture en absorbant une perte de quelque trente mille dollars; l'oeuvre ne sera sauvée que de justesse. En attendant, ils font en hiver la corvée du bois qui les oblige à s'enfoncer dans la forêt du lundi au jeudi, passant leurs nuits dans une cabane chauffée, afin d'alimenter les trente-cinq poêles du local de fortune qui sert d'école d'agriculture.

En même temps que le climat rigoureux, les autres privations endurées et le déracinement obligatoire imposent un renoncement parfois héroïque à plusieurs, quand ils ne vont pas jusqu'à faucher des vies parmi les sujets les plus jeunes et les plus prometteurs. Le Frère Armand Brosseau meurt de chagrin à La Sarre, en 1936. Le Frère Roméo Cormier se perd dans les bois de La Ferme, en 1939, et le Frère Rosario Thibodeau, parti à sa recherche, contracte une pneumonie qui l'emporte en trois jours. En 1940, le Frère Gaston Cossette, enseignant à Amos, succombe à une intervention chirurgicale, faute de compétence médicale.

De telles adversités n'éteignent cependant pas la joie dans les coeurs. Plus de cent jeunes de l'Abitibi et du Témiscamingue font leur entrée dans la Congrégation entre 1935 et 1965. Pendant ce temps, l'entreprise majeure de la communauté se poursuit et s'agrandit. Une instruc-

tion de plus en plus élevée, en même temps qu'une éducation de plus en plus spécialisée se dispensent dans les établissements viatoriens. Les demandes affluent de toutes parts. En vingt ans, les autorités doivent refuser une quinzaine de fondations des plus intéressantes.

En plus du secteur scolaire, la présence viatorienne en Abitibi-Témiscamingue se retrouve à plusieurs autres niveaux qu'il serait intéressant d'inventorier si la matière ne dépassait pas les limites de notre propos.

*
* *
*

Faisons remarquer en conclusion que la plupart des établissements fondés ou occupés par les divers organismes ecclésiastiques ou communautés religieuses mentionnés sont aujourd'hui fermés ou remis au secteur public. Notre étude, volontairement limitée à l'ère pré-révolutionnaire, a tenté de faire connaître une époque brillante pour l'Église, une période d'influence directe de la hiérarchie sur l'éducation.

Ce qui ne veut pas dire que l'Église n'ait joué aucun rôle dans le domaine scolaire après la Révolution des années soixante. Pour avoir été plus discrète, son action n'en a pas moins perduré et produit des fruits de qualité.

Néanmoins, après le retour que nous venons de faire sur ce que nous serions tentés d'appeler «La belle époque de l'éducation en Abitibi-Témiscamingue», nous nous surprenons à rêver avec nostalgie à cet âge d'or aujourd'hui noyé dans les brumes du passé. Car il est loin, en effet, le temps où les religieuses voyaient affluer vers leurs noviciats les futures enseignantes de fondations projetées; loin le temps où les religieux faisaient l'objet de demandes pressantes de la part des curés de paroisses pour des ouvertures d'écoles; loin le temps où les évêques perdaient le sommeil à l'évocation de leurs projets grandioses de construction en vue d'établir solidement leurs petits séminaires; loin le temps où M^{gr} Desmarais, dans une distraction attribuable à ses nombreuses préoccupations de pasteur d'une région de colonisation, remerciait le Surintendant de l'instruction publique de l'avoir décoré de l'ordre du mérite «agricole» (au lieu de «scolaire»), sous les rires étouffés de l'assistance...

L'histoire est ainsi faite : les leçons du passé nous aident à comprendre le présent et à mieux préparer l'avenir. L'instruction donnée hier en Abitibi-Témiscamingue sous l'égide du clergé et des communautés a produit les éducateurs d'aujourd'hui qui formeront la jeunesse de demain.

Mais, nous demandons-nous en terminant, où sont les gloires d'antan ?

Jean LAFLAMME